Le droit d'asile coûte 315 M€ par an

29/09/2010 à 11h21

Le ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale Eric Besson a déclaré ce matin sur France Inter que le droit d'asile coûtait plus de 315 millions d'euros par an à la France.

"Les Français doivent savoir que l'asile, c'est plus de la moitié du budget de mon ministère, sur 630 millions d'euros, l'asile, ça représente 315 millions d'euros sans même tenir compte de ce qu'on appelle l'aide médicale d'Etat", a déclaré le ministre.

"La générosité française a un coût et le dire ce n'est pas agiter quelque fantasme, pour l'asile, la France est la plus généreuse en Europe, la première en Europe et la deuxième dans le monde après les Etats-Unis", a-t-il dit.

Le ministre a aussi précisé le coût d'une reconduite à la frontière, "de l'ordre de 12.000 euros par personne". "Pourquoi, parce que la France a le droit sur les citoyens en situation irrégulière le plus protecteur en Europe et que nous multiplions les garanties", a assuré Eric Besson.

Le Figaro (merci à Edwald)